

existe bien quelque part et provient de ceux qui ont la chance ou la sagesse d'en mettre de côté. Qui n'essaie pas de se constituer une épargne ? « Une poire pour la soif » comme on dit. Alors, si nos enfants ou notre meilleur ami se trouvent momentanément dans le besoin, nous cassons notre tirelire et confions notre « trésor » à ces personnes assez chères à nos yeux pour prendre ce risque. Lorsque l'argent prêté à l'un sort de la poche d'un autre, on appelle cela un « crédit mutuel ». Il n'y a pas création de monnaie, il y a simple transfert de monnaie².

Mais, le plus souvent, lorsque nécessité se fait sentir, nous ne nous tournons pas vers notre famille ou nos amis, par pudeur, parfois, ou crainte, sans doute, que les affaires d'argent viennent ternir l'affection qui nous lie ; alors, on va frapper à la porte de notre banquier, trop heureux de notre démarche – si on est solvable – puisque prêter de l'argent, c'est son métier ! Oh, bien sûr, on sait qu'il n'aura pas la même souplesse que nos proches à notre égard si, par hasard, on n'est pas en mesure de faire face à quelques échéances mais, à part ce « détail », nous pensons qu'emprunter à une banque revient au même qu'emprunter à un particulier. Le banquier n'est-il pas un simple intermédiaire qui a la

2. Le crédit mutuel est aussi pratiqué par des organismes financiers, comme les caisses d'épargne par exemple, qui n'ont pas statut bancaire et qui, du même coup, ne peuvent prêter qu'à hauteur de ce qui est épargné chez eux. Tout le crédit n'est donc pas créateur de monnaie.

possibilité de prêter à ceux qui en ont besoin les économies que des personnes, que nous ne connaissons pas, ont déposées chez lui ? N'est-ce pas l'épargne des uns qui est prêtée aux autres ? Eh bien, non ! Mensonge si on vous l'a fait croire, non-dit dans le meilleur des cas.

En 1971, la Banque de France éditait un opuscule dénommé *la Monnaie et la Politique monétaire* dans lequel elle précisait : *Les particuliers – même paraît-il certains banquiers – ont du mal à comprendre que les banques aient le pouvoir de créer de la monnaie ! Pour eux, une banque est un endroit où ils déposent de l'argent en compte et c'est ce dépôt qui permettrait à la banque de consentir un crédit à un autre client. Les dépôts permettraient les crédits. Or, cette vue n'est pas conforme à la réalité, car ce sont les crédits qui font les dépôts.*

Il faut donc rejeter complètement cette idée, sans doute enfouie au fond de votre esprit, que, pour qu'un banquier puisse vous proposer un crédit, il FAUT qu'un épargnant soit passé avant vous à la banque pour y déposer des économies correspondantes au prêt que vous allez demander et, qu'en fin de compte, c'est l'épargne d'un autre que le banquier vous prête, en prélevant sa commission au passage (l'intérêt)... En réalité, c'est l'inverse qui se passe : c'est l'argent emprunté par les uns et les autres qui se retrouve